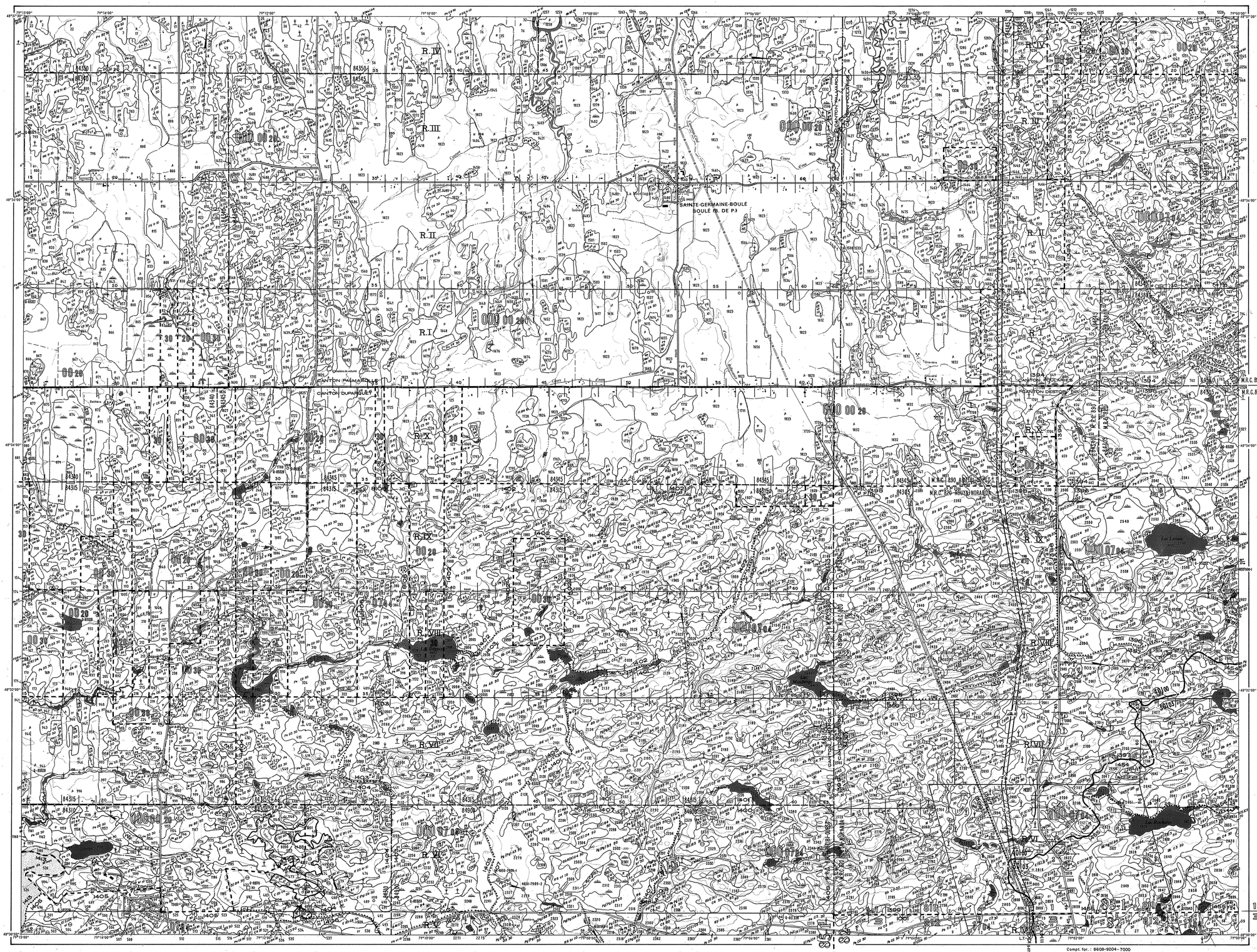

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
— quaternaire
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Amoncellement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
— — bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— — à pin gris ..... R (PG)
— — à mélèze ..... R (M)
— — à thuya (cèdre) ..... R (C)
— — à peuplier ..... R (P)
— — à bouleau ..... R (B)
Pessière ..... E
— — (l'épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résin.) ..... E (E)
— — à thuya (cèdre) ..... E (C)
— — à mélèze ..... E (M)
— — à peuplier ..... E (P)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... E (PB)
— — à pin gris ..... E (PG)
— — à épinette noire ou rouge ..... E (E)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... E (S)
(plantation d'épinette de Norvège) ..... EpN (E)
(plantation d'épinette noire) ..... EpN (E)
(plantation d'épinette rouge) ..... EpR (E)
Sapinière ..... S
— — (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... S (S)
— — à thuya (cèdre) ..... S (C)
— — à épinette noire ou rouge ..... S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— — à pin rouge ..... S (PR)
— — à pin gris ..... S (PG)
— — à mélèze ..... S (M)
— — à peuplier ..... S (P)
— — à bouleau blanc ..... S (B)
Pinède à pin blanc ..... PB
— — avec pin rouge ..... PB (PR)
— — — et/ou mélèze (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... PB (PR)
— — — avec thuya (cèdre) ..... PB (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PB (E)
— — — avec mélèze ..... PB (M)
— — — avec pin gris ..... PB (PG)
— — — avec peuplier ..... PB (P)
— — — avec bouleau blanc ..... PB (B)
(plantation) ..... PB
Pinède à pin rouge ..... PR
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... PR (PR)
— — — avec thuya (cèdre) ..... PR (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (E)
— — — avec mélèze ..... PR (M)
— — — avec pin gris ..... PR (PG)
— — — avec peuplier ..... PR (P)
— — — avec bouleau blanc ..... PR (B)
(plantation) ..... PR
Pinède à pin gris ..... PG
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... PG (PG)
— — — avec thuya (cèdre) ..... PG (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PG (E)
— — — avec mélèze ..... PG (M)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PG (PB)
— — — avec peuplier ..... PG (P)
— — — avec bouleau blanc ..... PG (B)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PG (S)
(plantation) ..... PG
Plantation de pin sylvestre ..... PnS
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (E)
— — à mélèze ..... C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... C (PB)
— — à pin gris ..... C (PG)
— — à peuplier ..... C (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
(plantation de thuya) ..... ThOp
Pruchière ..... Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre) ..... Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— — à mélèze ..... Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr (PB)
— — à pin gris ..... Pr (PG)
— — à peuplier ..... Pr (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
(plantation) ..... PrOr
Mélèzin ..... M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... M (M)
— — à thuya (cèdre) ..... M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... M (PB)
— — à pin gris ..... M (PG)
— — à peuplier ..... M (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... M (S)
— — (plantation de mélèze européen) ..... MeLp
— — (plantation de mélèze japonais) ..... MeLj
— — (plantation de mélèze kurlch) ..... MeLk

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance résineuse	Tendance feuillue
Feuillu et résineux intolérantes avec pin gris	F1Pg	F1Pg (F)
— — — — avec pin rouge	F1Pr	F1Pr (F)
— — — — avec pin blanc	F1Pb	F1Pb (F)
— — — — avec mélèze	F1M	F1M (F)
— — — — avec sapin	F1S	F1S (F)
Bouleau à bouteilles blanc et épinette noire ou rouge	BbE	BbE (F)
— — — avec sapin	BbS	BbS (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	BbE	BbE (F)
— — — avec pin gris	BbPG	BbPG (F)
— — — avec pin blanc	BbPB	BbPB (F)
— — — avec peuplier	BbP	BbP (F)
— — — avec mélèze	BbM	BbM (F)
Bouleau à bouteaux jaunes avec pin blanc	B1Pb	B1Pb (F)
— — — — avec pin gris	B1Pg	B1Pg (F)
— — — — avec mélèze	B1M	B1M (F)
Peuplement avec sapin	PsS	PsS (F)
— — avec pin gris	PsPg	PsPg (F)
— — avec pin rouge	PsPr	PsPr (F)
— — avec épinette noire ou rouge	PsE	PsE (F)
— — avec épinette noire ou rouge — avec résineux	PsE	PsE (F)
Épinette noire ou rouge — avec résineux	E-R	E-R (F)
Épinette noire ou rouge — avec sapin	E-S	E-S (F)
— — — à pin blanc	E-PB	E-PB (F)
— — — à pin rouge	E-PR	E-PR (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M-FT	M-FT (F)
— — — sur station humide	M-FH	M-FH (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus ..... F	
— — d'essences intolérantes F1	
— — d'essences tolérantes F2	
— — sur station humide ..... FH	
Bouleau à bouteilles blanc ..... Bb	
— — à bouteaux blancs B1	
Peuplement de bouleaux jaunes B2	
Érablière ..... Er	
Érablière rouge ..... Er	
— — à bouteaux blancs ..... Er-Bb	
— — à bouteaux jaunes Er-B1	
— — à pin gris ..... Er-PG	
— — à feuillus d'essences intolérantes Er-F1	
— — à feuillus d'essences tolérantes Er-F2	
Plantation d'érable à sucre ..... ErSc	
— — de bouteaux jaunes ErSc-B1	
— — de pin gris ..... ErSc-PG	
— — de peuplier ..... ErSc-P	
— — de peuplier hybride ..... ErSc-PH	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... sc
Dénudé et semi-dénudé humide ..... sh
Jeune 1

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... Eau
Lieu de transport d'agrégé (emprunt) ..... Tr
Terres agricoles ..... Ag
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... Ur

PERTURBATION

Coupe partielle ..... -10
Coupe partielle en cornier ..... -11
Coupe partielle par bande ..... -12
Coupe partielle plus épidémie légère ..... -13
Chablis partiel ..... -14
Épidémie légère ..... -15
Brûlis partiel ..... -16

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊖ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... -0
Coupe ..... -1
Chablis total ..... -2
Épidémie sévère ..... -3
Feuche ..... -4
Plantation ..... -P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TiGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	31-60	80-30	30-80
50	61-80	80-50	50-80
70	81-100	90-50	50-90
90	101-120	90-70	70-90
120	121 et plus	100-70	70-100

Jeune inéquienne: Peuplement dominance de final, tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieillesse inéquienne: Peuplement dominance de final, tolérants, majorité des tiges atteint DHP 30 cm; autres peuplements, majorité des tiges est plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 à 120 %	a
Inaccessible actuellement	plus de 120 %	i

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	30m	17m	12m	9m	7m	4m
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	5
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	4
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	3

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 (2) 10 m C
S = sapinière — densité
1 = classe de hauteur
E = épinette noire — classe d'âge
1 = classe de densité — origine
C = cèdre — sous-groupement
3 = sapin et/ou épinette blanche — classe de hauteur
(2) = sous groupe d'essences — classe de densité
10 m = classe d'âge — type de couvert
C = groupement résineux

R 120 c1 B1 B1
R = résineux — classe de pente
120 = classe d'âge — densité du sol
c1 = perturbation — origine
B1 = sous groupe d'essences — classe de hauteur
B1 = classe de densité — classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. (GAUTHIER, PARENT & ASS. (FOR. PUB.)
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. (G.E.R. CONSULTANTS LTÉE. FOR.)
SIGNATURE:

(Photographie aérienne : 1993
Année de publication : 1994-95
Année de révision :)
Carte forestière

Divisions territoriales en date du : 15/4/84
Déclinaison magnétique : 12° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 85
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage — 3*
000 00 20*
Mode de tenure ou de gestion — 00
Bloc d'aménagement — 20
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 40
Bassin primaire — 1
Bassin secondaire — 00*
Unité de gestion privée — 812*
Municipalité — 84345*
Division de recensement — 1
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 1001*
Région écologique — 8c1
Municipalité régionale de comté M.R.C. 890 ABITIBI-OUEST*

*: Signifie que le composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-D-13 S.E. S.O.	32-D-14 S.E. S.O.	32-D-15 S.E. S.O.
32-D-12 N.E. S.E. S.O.	32-D-11 N.E. N.O. S.E. S.O.	32-D-10 N.E. N.O. S.E. S.O.
32-D-5 N.E. N.O.	32-D-6 N.E. N.O.	32-D-7 N.E. N.O.

32 D/11 S.E.

2